

APPEL D'OFFRES

Élaboration d'un plan d'affaires permettant à deux organismes de la Côte-de-Beaupré de développer de nouveaux créneaux de clientèle

Dans le cadre de l'appel de projets pour le soutien à la concertation et à l'innovation des institutions muséales

Octobre 2017

APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'appel de projets pour le soutien à la concertation et à l'innovation des institutions muséales, Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme sont à la recherche d'un consultant afin de concevoir un plan d'affaires permettant aux deux organismes de développer de nouveaux créneaux de clientèle.

Les soumissions devront être reçues au plus tard le **vendredi 17 novembre 2017 à midi**, et adressées à :

Geneviève Bergeron
7976, avenue Royale
Château-Richer (Québec) G0A 1N0
coordo@auxtroiscouvents.org

Les deux organismes s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers les soumissionnaires. Ils se réservent aussi le droit de retrancher du contrat certaines parties.

PARTIE I – DEVIS GÉNÉRAL

1. APPEL DE PROPOSITIONS

Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme lancent un appel d'offres afin de réaliser la conception d'un plan d'affaires destiné à développer de nouveaux créneaux de clientèle conjoints et distincts pour les deux organismes.

2. QUALITÉ DU SOUMISSIONNAIRE

Le chargé de projet ainsi que les membres de son équipe qui participeront à la réalisation du présent mandat doivent être en mesure de démontrer de façon spécifique et significative qu'ils ont déjà réalisé des mandats équivalents auprès d'organisme à but non lucratif (OBNL) œuvrant dans le domaine culturel, touristique ou patrimonial. Ils devront être en mesure de démontrer le caractère innovant des solutions qu'ils soumettent dans le cadre de la réalisation de ses mandats.

Les deux organismes précédemment nommés à l'article 1 demandent au soumissionnaire de joindre un (1) exemple de mandat équivalent dans le présent appel d'offres réalisé par le chargé de projet.

3. EXAMEN DES DOCUMENTS

Avant de soumettre son prix, le soumissionnaire doit faire toutes les démarches et obtenir toutes les informations nécessaires pour bien se renseigner sur la nature, la qualité et la quantité des travaux à faire et des obligations auxquelles il s'engage. Aucun supplément ne sera accordé en cas d'erreur, omission ou ignorance du soumissionnaire après le dépôt de sa soumission.

4. ADDENDA

S'il y a lieu d'expliquer, de modifier ou de compléter le document d'appel d'offres déjà en circulation, les modifications seront inscrites à titre d'addenda et transmises par courriel aux soumissionnaires.

Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme ou tout représentant de ceux-ci ne seront aucunement liés par des réponses ou des instructions qui pourraient avoir été données verbalement, le cas échéant, et seules des instructions données sous forme d'addenda leur seront opposables.

5. PRIX SOUMIS

Les prix soumis en dollars canadiens sont forfaitaires et comprennent la fourniture de la main-d'œuvre et, d'une façon générale, tous les frais à encourir pour l'exécution du présent mandat, ainsi que les profits, les frais généraux et toutes les autres dépenses inhérentes et taxes

applicables. Les taxes fédérale (TPS) et provinciale (TVQ) sont incluses dans le prix soumis, mais présentées distinctement sur la soumission.

6. DÉLAI DE VALIDITÉ DE LA SOUMISSION

La soumission sera valide pour quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

7. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

Les propositions seront présentées dans deux documents distincts :

A- Proposition technique

Ce document doit contenir les éléments suivants et les présenter selon la séquence suivante :

1. la lettre de présentation de la proposition signée par le signataire autorisé;
2. une présentation détaillée de la compréhension de la problématique du présent mandat et des objectifs visés;
3. la présentation générale de la firme et de son expérience dans des réalisations équivalentes;
4. la présentation du chargé de projet, incluant :
 - a. la description d'un (1) projet le plus pertinent en relation avec le présent mandat réalisé par le chargé de projet;
 - b. le rôle joué par le chargé de projet proposé dans ce projet clairement décrit;
 - c. son curriculum vitae.
5. la présentation des autres membres de l'équipe proposée, incluant :
 - a. le curriculum vitae de chacun des membres de l'équipe;
6. la présentation des biens livrables et d'un échéancier;
7. la signature de la formule d'engagement concernant le devis général et le devis technique;
8. les initiales du signataire sur toutes les pages de la proposition technique.

B- Proposition financière

Ce document doit contenir un budget ventilé en plus de présenter le coût global de la soumission.

8. REJET D'UNE SOUMISSION

Le rejet d'une soumission sera automatique dans les cas suivants :

- le non-respect de l'endroit prévu, de la date et de l'heure limites fixées pour la réception des soumissions;
- l'absence de document (s) requis;
- l'absence d'une signature requise d'une personne autorisée;
- une rature ou une correction apportée au prix soumis non paraphée;
- une soumission conditionnelle restrictive;

- le non-respect de toute autre condition de conformité indiquée dans les documents d'appel d'offres comme entraînant le rejet automatique d'une soumission
- si elle ne contient pas tous les documents qui doivent être compris dans la soumission,
- si aucun budget ventilé n'est fourni,

9. RÉCEPTION DES PROPOSITIONS PAR LES ORGANISMES

Quel que soit le mode d'expédition choisi, toute soumission doit être déposée au plus tard **le vendredi 17 novembre 2017, à midi**, à l'adresse suivante :

Geneviève Bergeron
7976, avenue Royale
Château-Richer (Québec) G0A 1N0
Courriel ; coordo@auxtroiscouvents.org

Les deux organismes ne s'engagent à accepter aucune des soumissions reçues et n'encourent aucune obligation envers le soumissionnaire.

Toutes les soumissions reçues par les deux organismes deviennent sa propriété. Les soumissions qui n'atteignent pas la note de passage seront retournées.

L'ouverture des enveloppes se fera le 20 novembre 2017 à 10h Aux Trois Couvents situé au 7976, avenue Royale à Château-Richer.

10. ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme procéderont à l'évaluation des propositions qui leur seront faites. À cette fin, un comité de sélection a été formé. Ce dernier utilisera les critères et le pointage identifiés à la partie II - Devis technique.

Les deux organismes pourront retenir les services de l'entreprise dont l'offre aura obtenu le meilleur pointage parmi toutes celles considérées conformes. Elle pourra rejeter toute proposition ne satisfaisant pas à ses attentes, ou rejeter l'ensemble des propositions reçues. Elle n'est pas tenue d'accepter l'une d'entre elles et de justifier sa décision.

11. PRIX PROPOSÉS

Tout prix forfaitaire proposé est ferme pour la durée du mandat.

12. RÉSERVE

Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme n'assument aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires. Ils se réservent le droit d'accepter ou de rejeter toute offre qui leur sera soumise. Ils ne s'engagent nullement à

accepter l'une ou l'autre ni aucune des offres reçues. Ils se réservent le droit de rencontrer les candidats présélectionnés avant de fixer leur choix.

Les deux organismes procèdent par un appel d'offres ouvert. Ils estiment que les propositions devraient être inférieures à 25 000\$, taxes incluses pour la totalité du mandat, y compris les frais de déplacement.

13. OCTROI D'UN MANDAT

Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme aviseront les soumissionnaires de l'octroi du mandat et du nom du mandataire par courriel.

Le mandataire sera convoqué à une réunion de démarrage du projet.

Le mandat octroyé est non cessible, ni transférable, à moins d'entente écrite avec les deux organismes.

14. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le mandataire devra signer une clause de confidentialité.

En aucun temps et d'aucune façon le mandataire ne pourra utiliser à d'autres fins que pour l'exécution du présent mandat les documents, fichiers informatiques, données et renseignements fournis par Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme.

Le mandataire devra transmettre aux deux organismes, à la fin du mandat, tous ses documents, y compris les fichiers électroniques utilisés pour sa réalisation.

Deviennent propriétés exclusives des deux organismes tous les résultats des travaux et tous les biens livrables élaborés à l'occasion de ce mandat. Les deux organismes peuvent en disposer comme ils l'entendent. Le mandataire ne peut en utiliser le contenu de quelque façon que ce soit.

15. PAIEMENT

Les factures doivent être présentées par écrit Aux Trois Couvents sur dépôt des livrables détaillés au bordereau des prix. Aux Trois Couvents acquitte toute facture qu'il juge conforme au mandat concernant les travaux réalisés ou l'avancement des travaux soumis, et ce, dans les trente (30) jours suivant sa réception.

PARTIE II : DEVIS TECHNIQUE

1. CONTEXTE

Dans le cadre de l'appel de projets pour le soutien à la concertation et à l'innovation des institutions muséales, Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme désirent travailler au développement conjoint de nouveaux créneaux de clientèle. Ayant subi une baisse de leur financement au fonctionnement, les deux organismes ci-mentionnés désirent œuvrer à l'augmentation de leurs revenus autonomes.

Aux Trois Couvents est un lieu de diffusion régionale qui cherche à faire connaître, mettre en valeur et promouvoir l'identité culturelle de la Côte-de-Beaupré, notamment dans une perspective socio-ethnologique. Lieu de rencontres et de partages, il se veut le témoin actif de l'histoire d'hier et le promoteur de la culture d'aujourd'hui. En tant qu'institution muséale, Aux Trois Couvents offre des expositions permanentes et temporaires, une programmation culturelle et familiale destinée à la population locale, des ateliers éducatifs pour les groupes scolaires et des animations pour les groupes organisés. Ouvert à l'année, Aux Trois Couvents accueille environ 3000 visiteurs de passages annuellement.

Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme est une corporation propriétaire d'une grande maison sur un site historique. La maison est équipée d'une cuisine, de 32 lits, de trois petites salles d'exposition et d'un sous-sol pour faire l'accueil des groupes. Historiquement, La Grande Ferme accueille des élèves pour des stages en histoire et archéologie de 1 à 4 jours (depuis 1980). En 2004, pour augmenter ses revenus autonomes, la corporation a commencé à accueillir des groupes, sur réservation, pour des réceptions privées (mariages, fêtes de familles, etc.). En 2010, la corporation a décidé de développer un volet tourisme. Depuis, trois salles d'expositions et quelques panneaux d'interprétations extérieurs ont été installés pour la clientèle touristique qui peut visiter le site et la maison quatre mois par année. Autrement, La Grande Ferme est ouverte à l'année pour les groupes, sur réservation.

2. OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET

L'objectif général du projet est de développer de nouvelles clientèles et de nouveaux créneaux. Il importe de mieux valoriser la place qu'occupent les deux institutions dans la région. De plus, ce projet vise le développement de nouveaux groupes de visiteurs, tant conjoints que distincts pour chaque organisme.

3. LE MANDAT

Précisément, le candidat choisi aura comme mandat de :

1. Poser un diagnostic basé sur la situation actuelle et à venir, et ce, à partir des données disponibles et des documents fournis.

2. Établir un plan d'affaires permettant à chacun des organismes de développer de nouveaux créneaux de clientèle et d'optimiser leurs revenus autonomes.

4. ÉCHÉANCIER

En résumé, le chargé de projet prévoit dans sa démarche :

- 1- Une rencontre de démarrage avec le comité de suivi;
- 2- Au moins trois autres rencontres avec les organismes au cours de la démarche (soit avec un seul organisme ou les deux);
- 3- Une présentation du plan préliminaire aux organismes au mi-mandat;

Cinq (5) jours avant chaque rencontre prévue, le mandataire transmet les travaux qui feront l'objet de la rencontre pour commentaires.

Calendrier préliminaire

Lancement de l'appel d'offres	17 octobre 2017
Fin de la réception des soumissions	17 novembre 2017
Décision sur le soumissionnaire retenu	24 novembre 2017
Rencontre de démarrage avec le soumissionnaire retenu	5 décembre 2017

Le projet devra débuter le 5 décembre 2017 pour être complètement terminé le 1 avril 2018 au plus tard.

5. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Aux Trois Couvents et Le Centre d'initiation au patrimoine - La Grande Ferme mettent à la disposition du consultant retenu tous les documents, bases de données et études réalisées. Il conviendra au consultant de parcourir tous les documents qu'il juge nécessaires pour la réalisation du mandat.

6. PERSONNE RESPONSABLE DE L'APPEL D'OFFRES

Geneviève Bergeron
Téléphone : 418 824-3677
Télécopieur : 418 824-5907
Courriel : coordo@auxtroiscouvents.org

7. GRILLE D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Les propositions soumises par les consultants seront évaluées en comité selon les critères et la grille d'analyse suivants :

ÉVALUATION QUALITATIVE (100 POINTS)

Compréhension du mandat (10 points)

- Dans sa proposition, le soumissionnaire devra démontrer sa bonne compréhension du mandat, tant à l'égard des objectifs que de la démarche attendue.

Démarche envisagée et organisation du projet (30 points)

- L'évaluation portera sur la méthodologie que le soumissionnaire propose pour la réalisation du mandat;

Expérience, compétence et implication des ressources affectées au projet (50 points)

- Le soumissionnaire devra avoir été responsable de projets faisant appel à des expertises équivalentes au présent mandat. Des exemples de ces réalisations devront être présentés au client. De plus, il faudra préciser, s'il y a lieu, le rôle de chacun des membres de l'équipe dans la réalisation du mandat;
- Le curriculum vitae (CV) détaillé de la (des) ressource(s) affectée(s) au projet, ainsi qu'un dossier de présentation portant sur les réalisations antérieures doivent accompagner l'offre de service du soumissionnaire;
- La ressource affectée au projet a été responsable d'au moins un projet similaire dans un environnement comparable et la description de ce projet;
- La ressource affectée au projet participera à toutes les étapes de réalisation du mandat et aux rencontres de travail.

Présentation des biens livrables et qualité des documents (5 points)

- Le format des contenus anticipés et des modes de présentation des résultats seront évalués. (Proposition budgétaire quant aux actions du plan d'affaires)

PARTIE III : BORDEREAU DE SOUMISSION ET OFFRE FINANCIÈRE

Bordereau de soumission - Sous pli séparé (2e enveloppe)

Étapes de réalisation	Temps alloué	Montant
Analyse et compréhension des organismes et de leur réalité respective		\$
Identification des besoins		\$
Conception du plan d'affaires		\$
Frais divers		\$
Sous-total		\$
TPS 5 %		\$
TVQ 9,5 %		\$
Montant total de la soumission		\$

Bordereau de soumission :

Je, en mon nom personnel ou au nom de l'entreprise que je représente:

1. Déclaration:

a) Avoir reçu et pris connaissance des documents complets, des conditions générales et de tous les addenda émis, ainsi que des instructions aux soumissionnaires et autres documents de soumission concernant le projet en titre:

Liste des addenda reçus:

b) Avoir visité les lieux et avoir pris les renseignements nécessaires sur l'état de ceux-ci, la nature des services à fournir et les exigences du contrat.

2. Engagement

a) À respecter toutes les conditions et spécifications apparaissant aux documents de soumission, et à exécuter toutes les étapes du projet exigées par le devis, ainsi que toutes celles qui, bien que non spécifiquement mentionnées, sont requises conformément à l'esprit du devis ainsi qu'aux règles de l'art.

b) À exécuter toutes ces étapes du projet pour la somme forfaitaire de: _____ dollars (\$) en monnaie légale du Canada, incluant tous les coûts associés. (tel les frais de déplacements)

c) À respecter l'échéancier suivant : Le projet devra débuter le 5 décembre 2017 pour être complètement terminé le 1 avril 2018 au plus tard.

Certification

a) Le prix soumis est valide pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) de calendrier à partir de la date limite de l'entrée des soumissions.

Signé à _____ ce _____

_____ Signature du chargé de projet

_____ Nom du ou de la signature en lettres moulées